

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

26 JANVIER 2009

**Présents :** MM DEMERSSEMAN/ DUPRE /CHIVORET/ ROLAND /GAUDRE /DUSAUSOY / MMES LECLERCQ/ PEYRONIE/ DUBOIS/ OGIEZ /NEIRYNCK/ MM FABRE/LACHEREZ/ PLICHON.

**Excusé :** M. MOERMAN (a donné pouvoir à MME LECLERCQ)

-----

Monsieur le Maire a remercié les membres du conseil municipal de leur présence.

Le compte rendu de la réunion précédente a été approuvé à l'unanimité.

## **CLSH et stage ados pour les vacances d'hiver et printemps 2009**

*1 - Le CLSH d'hiver 2009 pour les 3-11 ans se déroulera du 23 février au 6 mars 2009.*

Tarif :

		Tarifs Semaine (avec repas)
<b>Tarifs Noyellois et enfants extérieurs scolarisés sur la commune</b>		
Q.F de 0 à 485	A	15,97
Q.F de 486 à 609	B	20,60
Q.F de 610 à 761	C	28,33
Q.F de 762 à 990	D	34,76
Q. F de + de 991	E	43,52
<b>Tarifs extérieurs</b>		
Q.F de 0 à 485	A	37,60
Q.F de 486 à 609	B	43,26
Q.F de 610 à 761	C	49,44
Q.F de 762 à 990	D	55,62
Q. F de + de 991	E	61,80

A été adopté à l'unanimité.

*2 - CLSH d'hiver 2009 pour les 11-17 ans*

Une semaine au LUC est programmée.

Un véhicule ou deux selon le nombre de jeunes sera loué. Le transport sera assuré par un animateur et/ou par un membre du personnel municipal.

Tarif :

**Stage au LUC appliqué pour les noyellois**

Revenus annuels	A > 44 600€		B < 44 600€		C < 38 100€		D < 31 700€		E < 25 200€	
<b>Enfants adhérents au LUC</b>	1 er 70,00	2 ème 66,75	1 er 65,00	2 ème 62,00	1 er 56,50	2 ème 53,75	1 er 47,50	2 ème 45,25	1 er 42,50	2 ème 40,50
<b>Enfants non adhérents au LUC</b>	78,00	74,75	73,00	70,00	64,50	61,75	55,50	53,25	50,50	48,50

**Stage au LUC appliqué pour les extérieurs**

Revenus annuels	A > 44 600€		B < 44 600€		C < 38 100€		D < 31 700€		E < 25 200€	
<b>Enfants adhérents au LUC</b>	1 er 70,00	2 ème 66,75	1 er 65,00	2 ème 62,00	1 er 56,50	2 ème 53,75	1 er 47,50	2 ème 45,25	1 er 42,50	2 ème 40,50
<b>Enfants non adhérents au LUC</b>	78,00	74,75	73,00	70,00	64,50	61,75	55,50	53,25	50,50	48,50

La semaine du 2 au 6 mars la salle des jeunes sera ouverte avec un programme d'activités spécifiques pour les ados.

		Tarifs Semaine (avec repas)
<b>Tarifs Noyellois et enfants extérieurs scolarisés sur la commune</b>		
Q.F de 0 à 485	A	15,97
Q.F de 486 à 609	B	20,60
Q.F de 610 à 761	C	28,33
Q.F de 762 à 990	D	34,76
Q. F de + de 991	E	43,52
<b>Tarifs extérieurs</b>		
Q.F de 0 à 485	A	37,60
Q.F de 486 à 609	B	43,26
Q.F de 610 à 761	C	49,44
Q.F de 762 à 990	D	55,62
Q. F de + de 991	E	61,80

**3 - Vacances de printemps du 20 au 30 avril**

Une proposition de tarif est faite avec une augmentation de 3%.

		Tarifs Semaine 1 (avec repas)	Tarifs Semaine 2 (avec repas)
<b>Tarifs Noyellois et enfants extérieurs scolarisés sur la commune</b>			
	A	16,45	13,15
Q.F de 0 à 485	B	21,25	17,00
Q.F de 486 à 609	C	29,20	23,35
Q.F de 610 à 761	D	35,80	28,65
Q.F de 762 à 990	E	44,85	35,85
Q. F de + de 991			
<b>Tarifs extérieurs</b>			
	A	38,75	31,00
Q.F de 0 à 485	B	44,55	35,65
Q.F de 486 à 609	C	50,95	40,75
Q.F de 610 à 761	D	57,30	45,85
Q.F de 762 à 990	E	63,65	50,90
Q. F de + de 991			

Monsieur DUSAUSOY a regretté de ne pas avoir eu le bilan financier des vacances de Toussaint et de Noël.

Réponse : Les bilans sont en cours, toutes les factures des vacances de Noël ne sont pas arrivées mais pour la première réunion de commissions finances les bilans centre de loisirs, CR2M et budget par adjoint seront établis comme tous les ans.

Les effectifs des centres sont donnés à chaque réunion de commission jeunesse et figurent sur les comptes rendus.

Le principe du centre de printemps du 20 au 30 avril 2009 et les tarifs ont été adoptés à :  
contre – 0 - abstention – 5 - pour - 10

#### 4 - Séjour à la neige du 19 au 25 avril 2009

La destination retenue est **l'auberge de jeunesse de Sées les Arcs « la Verdache »**.

Le séjour sera organisé par la municipalité.

Les tarifs proposés sont :

TARIFS NOYELLOIS		
	TRANCHES	TARIFS
Q.F. de 0 à 485	A	200,00€
Q.F. de 486 à 609	B	210,00€
Q.F. de 610 à 761	C	215,00€
Q.F. de 762 à 990	D	235,00€
Q.F. de + 991	E	250,00€

## TARIFS EXTERIEURS

	TRANCHES	TARIFS
Q.F. de 0 à 485	A	400,00€
Q.F. de 486 à 609	B	420,00€
Q.F. de 610 à 761	C	430,00€
Q.F. de 762 à 990	D	470,00€
Q.F. de + 991	E	500,00€

Le principe du séjour a été adopté avec les tarifs. Néanmoins un minimum de 8 enfants sera demandé pour la réalisation du séjour. La participation des extérieurs se fera par dérogation.

### **Tournoi de judo Paris Bercy - déplacement en bus**

Le judo club a sollicité comme les années précédentes le transport pour le déplacement au tournoi Paris Bercy.

Quatre transporteurs ont été sollicités :

- Veolia 825€
- Catteau 950€
- Lapage 840€
- Mariot 990€

Il a été proposé de retenir la société Veolia.

### **Atelier gym mémoire – atelier équilibre**

Ces deux ateliers reviennent à 646,75€ soit 480€ pour 12 séances, plus 55€ de frais administratifs et 111,57€ de licence de développement.

L'assemblée a décidé de fixer la participation des adhérents à 24€ soit 2€ de l'heure, de faire un sondage auprès des participants à la gym volontaire et d'étendre par un Noyelles Info à toute la population.

### **Rémunération de la prestation musicale des vœux**

Une rémunération nette de 100€ par musicien était sollicitée (soit 500€). En contre partie ils prévoient de faire un concert en juin 2009.

### **Demande d'examen d'une procédure de révision simplifiée du PLU à LMCU**

Question reportée.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Affaire SCI DOM OLEA/ contre la commune**

Afin d'obtenir le jugement la commune doit verser une somme de 19 000€ de droit d'enregistrement.

### **Evaluation terrain Madame LHERMITTE**

Les domaines ont rendu leur évaluation. Les prix demandés sont conformes au prix du marché mais nous pouvons proposer 150 à 160€du m².

Il y a lieu de solliciter un droit de passage, une servitude et de régler dans l'acte notarié l'entretien de la servitude.

Il conviendra de prendre contact avec la D.D.E. afin de connaître la faisabilité de 4 à 5 maisons sur cette parcelle.

Monsieur DUSAUSOY n'a pas été favorable. Le prix est trop élevé pour les H.L.M. et il faut d'abord prendre connaissance des remarques de Madame PEYRONIE.

Monsieur PLICHON a rappelé qu'il faut d'abord s'occuper du trottoir longeant ce terrain.

### **Plate forme fumière**

Monsieur le Maire a informé qu'une plate forme a été créée sur la commune de Houplin Ancoisne le long de la route Noyelles-Houplin.

Des contacts ont été pris avec Monsieur FOUCART Maire de Houplin Ancoisne. Des courriers conjoints sont partis (Préfecture, DRIRE, .....).

### **Site Internet**

Un espace pour les associations sera prévu pour leur information.

### **Grève du personnel enseignant du 29 janvier 2009**

Monsieur le Maire a rappelé l'obligation du droit d'accueil.

L'ensemble du personnel enseignant nous ayant prévenu de leur intention de faire grève, il a été décidé à titre d'essai de mettre en place un accueil pour les enfants.

Seules les deux salles du CR2M étant disponibles, l'accueil se fera au centre d'animation municipal sous la direction de Madame BARKA, directrice du service animation.

### **Travaux**

Jean Paul CHIVORET a informé que la société LYS ESPACES VERTS a été retenue pour la taille des arbustes du Terrain de Jeux.

Il a été demandé d'éviter le mercredi, jour des enfants.

Une commission travaux est prévue le 26 février prochain afin de discuter des devis pour les tontes, achat de jardinières, clôtures, parking à vélos.

Ces questions seront entérinées dans un conseil municipal le 12 mars avant la commission de finances.

Les questions sur le fleurissement et les illuminations seront vues lors du conseil du 30 mars 2009.

Travaux bandeau de l'école : les travaux se terminent.

Bungalo terrain de foot : Un nouveau permis de construire a été déposé.

Marquage dépose minute :

L'interdiction de stationner sauf dépose minute n'est pas encore mise en place face à l'école.

Avant la réalisation il convient d'inviter tous les automobilistes à utiliser le parking et réfléchir avant la mise en place.

### **Voyage en Angleterre**

Monsieur DUPRE a informé avoir été saisi par Madame LEMARCHAND d'une demande de financement d'un voyage en Angleterre. Les devis présentés montrent une dépense entre 2100€ et 2500€

Il y a deux ans le coût était de 1800€ environ.

L'assemblée a décidé de prendre en charge le coût du bus et versera une subvention équivalente à la caisse des écoles.

### **Départ en retraite de Madame VAILLANT**

Monsieur DUPRE a rappelé que Madame VAILLANT partait en retraite le 12 février prochain.

Il a sollicité ses collègues pour l'accompagner à manger à la cantine ce jour là, Madame DEMON sera invitée. Madame PEYRONIE, Monsieur DUPRE, Monsieur ROLAND, Madame LECLERCQ, Monsieur DEMERSSEMAN, Monsieur DUSAUSOY, Madame AUBURSIN seront présents.

### **Permanence des Impôts**

Monsieur GAUDRE a fait part d'un courrier de Monsieur HUYGHE - Député, concernant la suppression de la permanence des impôts. Monsieur HUYGHE a fait une intervention et attend une réponse.

### **Dangers domestiques**

Monsieur GAUDRE a informé également de la possibilité de mettre en place un partenariat avec la MACIF afin de sensibiliser les enfants et les seniors sur les dangers domestiques.

### **Crédit du Nord – terrain du Fort de Noyelles**

Monsieur DECOURT, notre contact, part en retraite, son remplaçant est toujours d'accord avec le projet. L'étude est en cours mais elle s'oriente plus sur un étage donc sur 10 000m<sup>2</sup> au lieu de 15000m<sup>2</sup>.

### **Aménagement Terrain de Jeux**

Stéphane ROLAND et David FABRE ont présenté un dossier d'aménagement du terrain de jeux et de création d'un terrain multisports. Il y a possibilité de solliciter des subventions départementales pour le financement notamment du terrain multisports. Monsieur le Maire a été autorisé à solliciter les subventions auprès du Conseil Général et de la Direction Régionale Jeunesse et Sports.

## **Comité Bassin Emploi Lille Métropole**

Monsieur Alain DUSAUSOY sera le correspondant de la commune.

## **Espace Naturel Métropolitain**

Monsieur Michel DEMERSSEMAN a été désigné comme représentant de la commune au syndicat du Parc de la Deûle, Monsieur DUSAUSOY étant à l'ENM au titre de Conseiller Communautaire LMCU.

## **Eclairage public**

Monsieur le Maire a informé l'assemblée que Monsieur et Madame ALLETRU domiciliés 18 rue d'Emmerin ont obtenu l'autorisation de fermer l'allée privative.

L'assemblée a décidé que l'éclairage public sera coupé au delà de ce portail.

## **Snack bio**

Monsieur le Maire a informé l'assemblée qu'il a été sollicité par un snack bio ambulant qui souhaite se positionner dans la zone industrielle deux jours par semaine.

L'assemblée est d'accord, un droit d'occupation du sol de 20€par mois sera demandé.

## **Maison Départementale du Handicap**

Monsieur Alain LACHEREZ sera le correspondant de la commune.

## **Récompense aux noyellois**

Monsieur le Maire souhaite récompenser les personnes qui passent leur temps pour la ville en leur témoignant la reconnaissance de la commune. Une médaille de la ville pourrait être créée.

Une commission sera mise en place :

- Françoise LECLERCQ, Jean Michel GAUDRE, Monsieur le Maire en feront partie.

## **Point sur la Communauté Urbaine**

Monsieur DUSAUSOY a donné des informations sur les statistiques de l'aéroport Lille-Lesquin. On note une baisse du trafic passager sur 2007-2008 qui s'explique par la suppression de plusieurs liaisons ainsi qu'une baisse du trafic de nuit d'environ 15%.

Monsieur DUSAUSOY a informé également l'assemblée sur le projet de contrat de territoire.

Monsieur le Maire a informé qu'il invitera prochainement Monsieur Bernard DEBREU Vice-Président de LMCU pour lui présenter concrètement le projet n° 5 de la mise en sécurité de la rue d'Emmerin.

L'ordre du jour, les informations et questions diverses étant épuisés la séance a été levée à 23H15.